

## **Steelbond A-Komponente**

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Steelbond A-Komponente

Code du produit : 150.567

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Résines, Colle, à deux composants

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Vosschemie GmbH  
Esinger Steinweg 50  
25436 Uetersen  
Allemagne  
info@vosschemie.de

Téléphone : 04122 717 0  
Téléfax : 04122 717158

**Service responsable** : Laboratoire  
04122 717 0  
sds@vosschemie.de

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Téléphone : Giftinformationszentrum (GIZ)-Nord,  
Göttingen, Deutschland  
0551 19240

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

##### Prévention:

P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

##### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

##### Élimination:

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen  $\leq 700$ )

Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques  
oxirane, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange  
contient  
Epoxydes

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 01-2119456619-26	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 10 - < 20$
Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques	9003-36-5 500-006-8 01-2119454392-40	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 2,5 - < 10$
oxirane, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	68609-97-2 271-846-8 603-103-00-4 01-2119485289-22	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	$\geq 1 - < 10$

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Se rincer la bouche à l'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.  
Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.
- 

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre sèche  
Pulvérisateur d'eau  
Mousse résistant à l'alcool
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète  
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Porter un équipement de protection individuel.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Ne pas fumer.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.  
Conserver dans le conteneur d'origine.  
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Éviter une exposition directe au soleil.  
Le stockage doit être en accord avec le BetrSichV (Allemagne).
- Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.
- Température de stockage recommandée : 15 - 25 °C

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

## Steelbond A-Komponente

Version  
1.0

BE / FR

Date de révision:  
13.11.2019

Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Sulfate de baryum	7727-43-7	VLE 8 hr	5 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL

##### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
fer	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	3 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,5 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,71 mg/m <sup>3</sup>
2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12,25 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	8,33 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,75 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	3,571 mg/kg p.c./jour
Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	29,39 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	104,15 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,0083 mg/cm <sup>2</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,7 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	62,5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	6,25 mg/kg
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	3,6 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,87 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg

## Steelbond A-Komponente

Version  
1.0

BE / FR

Date de révision:  
13.11.2019

Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,996 mg/l
	Sédiment marin	0,0996 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sol	0,196 mg/kg poids sec (p.s.)
Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques	Eau douce	0,003 mg/l
	Eau de mer	0,0003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg
	Sédiment marin	0,0294 mg/kg
	Sol	0,237 mg/kg
oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]	Eau douce	0,106 mg/l
	Eau de mer	0,011 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	307,16 mg/kg
	Sédiment marin	30,72 mg/kg
	Sol	1,234 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 480 min

Épaisseur du gant : >= 0,5 mm

Directive : DIN EN 374

Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.  
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.  
Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0      BE / FR      Date de révision: 13.11.2019      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.  
Vêtements de protection à manches longues

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Sol : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : pâte

Couleur : gris foncé

Odeur : caractéristique

pH : non déterminé

Point/intervalle de fusion : non déterminé

Point/intervalle d'ébullition : > 200 °C

Point d'éclair : 130 °C

Pression de vapeur : env. 0,1 hPa (20 °C)

Densité : env. 2,9 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Solubilité(s)  
Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Viscosité  
Viscosité, dynamique : non déterminé

Viscosité, cinématique : non déterminé

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Une polymérisation peut se produire.  
Les amines et alcools provoquent des réactions exothermiques.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des bases.  
Acides  
Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### Composants:

##### **2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE Ligne directrice 420

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

##### **Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

##### **oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 26.800 mg/kg

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 0,15 mg/l  
Durée d'exposition: 7 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL0 (Lapin): >= 4.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Composants:**

##### **2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Irritant pour la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritant léger pour la peau

##### **Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Résultat : Irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Composants:**

##### **2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Irritant pour les yeux.  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant léger pour les yeux

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Souris  
Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

### **Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Composants:**

#### **2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,8 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 11 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

#### **Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 5,7 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,55 mg/l

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

les autres invertébrés aquatiques : Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1,8 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Bactérie): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

### **oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]:**

Toxicité pour les poissons : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 7,2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 843,75 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR: 56 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### **Composants:**

#### **2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Biodégradabilité : Concentration: 20 mg/l  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Cinétique:  
28 jr: 5 %  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

#### **Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0 BE / FR Date de révision: 13.11.2019 Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

Biodégradabilité : Biodégradation: 0 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-E

**oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 87 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:**

**2,2-bis[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31  
Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,242 (25 °C)  
pH: 7,1  
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

**Bisphénol-F-épichlorhydrine-résines époxydiques:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: 2,7

**oxiranne, dérivés mono[(alcoolates en C12-14)méthyl]:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,77 (20 °C)

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

## Steelbond A-Komponente

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0	13.11.2019	Date de la première version publiée: 13.11.2019

- |                       |   |  |
|-----------------------|---|--|
| Produit               | : | ne pas éliminer avec les ordures ménagères.<br>Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales.                         |
| Emballages contaminés | : | Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.<br>Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. |
| Code des déchets      | : | Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:<br>07 02 08, autres résidus de réaction et résidus de distillation   |

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises

## Steelbond A-Komponente

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: -
1.0	13.11.2019	Date de la première version publiée: 13.11.2019

tances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

en compte:  
Numéro sur la liste 3

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
Non applicable

### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Skin Irrit. : Irritation cutanée  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée  
BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle  
BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour

## Steelbond A-Komponente

Version 1.0      BE / FR      Date de révision: 13.11.2019      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 13.11.2019

---

50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 3	H412

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.